Échange individuel national

Déclaration de consentement

De quoi s’agit-il ?

Movetia est l’agence nationale en charge de la promotion des échanges et de la mobilité. Avec le programme Échange individuel national, il est possible de demander un soutien financier pour les projets de mobilité d’élèves de l’école obligatoire jusqu’au secondaire II qui fréquentent l’école dans une autre région linguistique de la Suisse. Ces échanges peuvent durer de 10 jours à une année scolaire.

Nom et prénom de l’élève participant à l’échange

Consentement de l’institution d’envoi

Par l’apposition de cette signature, la direction de l’école approuve le projet d’échange de l’élève susmentionné-e dans le cadre du programme Echange individuel national.

Lieu et date

Signature et timbre de la direction d’école

Consentement de l’institution d’accueil

Par l’apposition de cette signature, la direction de l’école approuve le projet d’échange de l’élève susmentionné-e dans le cadre du programme Echange individuel national.

Lieu et date

Signature et timbre de la direction d’école